

La Direction de la formation de l'École nationale d'administration pénitentiaire organise « **le rassemblement des acteurs de formation 2025** » sur la thématique suivante :

« Évolution de la formation du surveillant »

Il se déroulera **du mardi 20 mai (9h30) au jeudi 22 mai 2025 (17h) à l'Enap**

Véritable moment d'échanges sur les pratiques professionnelles, il réunira les membres de la communauté pédagogique de l'administration pénitentiaire autour de la thématique, de la nouvelle formation initiale des surveillants pénitentiaires suite à la réforme statutaire du CEA.

Un groupe de travail a été constitué en septembre 2024, regroupant des formateurs et des responsables de formation de l'Enap et du terrain sous le pilotage des cadres de l'école. L'objectif principal du groupe a été de proposer un dispositif de formation repensé en tenant compte de l'allongement de la durée de formation de six à huit mois, mais aussi de l'élévation du niveau de recrutement et des nouvelles compétences attendues des surveillants pénitentiaires.

Le rassemblement des acteurs de formation sera cette année l'occasion de communiquer autour du travail réalisé par le groupe, mais aussi et surtout de co-construire les outils nécessaires à la réalisation optimale de cette formation.

Après l'ouverture du rassemblement par l'équipe de direction de l'Enap, une présentation sera proposée autour de l'architecture de cette nouvelle formation.

Les jours suivants seront consacrés à des ateliers de construction de ces outils, parmi lesquels : la note de cadrage, les grilles d'évaluation de stage, le tableau de bord et le rôle du coordinateur...

Le dernier jour sera consacré à la restitution des travaux réalisés.

Une soirée conviviale sera organisée le 21 mai 2025, uniquement sur réservation.

Le programme du RAF 2025 sera disponible très prochainement.

Le RAF est réservé à l'ensemble des acteurs de la communauté pédagogique de la DAP, des DISP et de l'ENAP (formateurs, responsables formation, chargés de formation et CURFQ).

N° Harmonie : 51568313

Inscriptions jusqu'au 18 avril 2025

Le programme sera envoyé ultérieurement.

Les candidatures pour cette action doivent obligatoirement se faire par le portail SIRH H@rmonie (tuile Ma demande de formation). Vous trouverez ci-joint un tutoriel pour vous accompagner si besoin.

Modalités logistiques

Transport

L'ENAP a la possibilité de vous réserver un billet de train SNCF 2ème classe ou d'avion pour les ultra-marins (vous trouverez en pièce jointe l'imprimé) **les demandes sont à envoyer directement avec la convocation à l'adresse suivante avant le 7 mai 2025 :** billetterie.enap@justice.fr

Pour le remboursement de vos frais de déplacements, les pièces justificatives suivantes sont à transmettre :

Si l'ENAP ne vous a pas fourni vos billets de train que vous les avez achetés vous-même :

- Un état de frais (en pièce jointe)
- Un RIB au nom de l'agent
- La convocation
- Billets de trains aller-retour et, cas d'utilisation des transports en commun, titres de transport du trajet

Si vous avez utilisé votre véhicule personnel :

- Un état de frais (en pièce jointe)
- Un RIB au nom de l'agent
- La convocation
- La demande d'utilisation du véhicule personnel (en pièce jointe)
- Une simple attestation d'assurance (indiquant que l'agent est couvert pour **les trajets professionnels occasionnels**)
- Une copie de la carte grise

Il est nécessaire de fournir tous les documents et de les envoyer directement à l'adresse mail : frais-deplacements.enap@justice.fr, en un seul envoi et au format PDF. Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Hébergement

L'Ecole vous hébergera gratuitement durant tout le RAF en chambre individuelle équipée de draps et couvertures, les serviettes ne sont pas fournies. Veuillez noter que les chambres ne sont pas équipées de télévision.

Votre chambre sera disponible **dès lundi 19 mai 2025 à partir de 14h00 et jusqu'au vendredi 23 mai 9h**. Aucune réservation n'est nécessaire.

Pour en savoir plus, voir : <https://www.enap.justice.fr/hebergement>

Restauration

Les repas du midi et du soir au restaurant administratif seront pris en charge par l'Ecole. Le petit-déjeuner sera à votre charge.

Pour en savoir plus, voir : <https://www.enap.justice.fr/restauration>

Contact

Myriam GELLY, assistante de formation

myriam.gelly@justice.fr

Pour toutes les personnes en situation de handicap, je vous invite à me contacter par mail.